

Avis d'Appel Public à la Concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Nom de l'organisme : Commune de SAINT PARRES AUX TERTRES
Complément du nom de l'organisme et adresse postale : 2 RUE HENRI BERTHELOT, CS 40064
Code Postal : 10410
Ville : SAINT PARRES AUX TERTRES
Téléphone : 03 25 72 12 30
Courrier électronique (courriel) : loison.maud@saintparresauxtertres.fr
Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <https://www.saintparresauxtertres.fr>
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.xmarches.fr>

Description du marché :

- SERVICES : Catégorie de services : 6a (services financiers : services d'assurances)
- Objet du marché : Prestation de services d'assurances
- Lieu d'exécution ou de livraison : Commune de SAINT PARRES AUX TERTRES
- Code Postal : 10410
- Ville : SAINT PARRES AUX TERTRES
- Code NUTS : FR (France)
- Classification CPV : 66500000-5

Caractéristiques principales :

Caractéristiques principales : Marché de services : catégorie 6A (services d'assurance)

Renseignements relatifs aux lots :

- Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
- Détail des lots :
 - Lot n°1 : Assurance Responsabilité civile (Classification CPV 66516000-0)
 - Lot n°2 : Assurance Protection fonctionnelle des agents (Classification CPV 66516000-0)
 - Lot n°3 : Assurance Automobile (Classification CPV 66514110-0)
 - Lot n°4 : Assurance des Dommages aux biens (Classification CPV 66515000-3)

Durée du marché ou délai d'exécution :

À compter du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2027

Conditions relatives au marché :

- Modalités de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget de la Collectivité, mandat administratif dans les délais légaux (l'avis de la première échéance sera adressé en même temps que le contrat)
- Unité monétaire utilisée, l'euro.
- Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Justifications :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- NOTI 2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Critères d'attribution :

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Conditions de délai :

- Date limite de réception des offres : **Le 16/09/2022 à 12 heures 00**
- Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

- Le marché est couvert par l'accord cadre sur les marchés publics (AMP)
- Type de procédure : procédure adaptée

La prestation est réservée à une profession particulière : Le marché est réservé aux entreprises d'assurance et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurances avec ou non des intermédiaires en assurance en vertu des articles L310-1 et suivants et L511-1 et suivants du Code des assurances.

- Instance en charge des recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom officiel : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Adresse postale : 25, rue du Lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Télécopie : 03 26 21 01 87

Téléphone : 03 26 66 86 87

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;
- référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA ;
- recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique ;
- recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.